



4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M
Montréal, (Québec) H1V 3R2

Tél : 514-252-3045 Télécopieur : 514-254-3451
Courriel : info@escrimequebec.qc.ca
Site internet : www.escrimequebec.qc.ca

**FORMATION en ARBITRAGE
SAMEDI LE 3 OCTOBRE 2009
Au Regroupement des loisirs et sports
Stade Olympique 8h30 à 17h30
DIMANCHE LE 4 OCTOBRE
A QUEBEC lieu a confirmer**

Cette formation comprendra :

- Une formation théorique de 8 heures.
- Un suivi individuel en compétition (4 Épreuves + Épreuve d'évaluation lors du Championnat provincial des jeunes).
- Une session de révision et une pré-évaluation.

Le cout total est de 250\$ (mais pourra être autofinancé puisque l'aspirant arbitre sera rémunéré pour sa participation aux compétitions).

L'objectif de cette formation dépasse largement les formations antérieures qui ne visaient que la préparation à l'examen provincial.

Le comité d'arbitrage recommande que :

- la formation soit de la durée d'une saison (théorique(2) et pratique (5)) afin de pouvoir observer et conseiller l'aspirant arbitre dans des contextes différents.
- le candidat soit accompagné dans sa progression par les arbitres expérimentés de niveau national ou international.
- le candidat se perfectionne en tenant compte des observations et conseils reçus.
- le candidat soit prêt à obtenir son diplôme (éviter les échecs).
- le candidat soit motivé à arbitrer parce qu'il est prêt et supporté dans son arbitrage.

Cette façon d'aborder l'arbitrage permettra de mieux préparer les candidats à l'examen et à la tâche d'arbitrer.

Il est à noter que la Fédération d'escrime du Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates de la formation dépendamment du taux de participation. Advenant cette situation, les participants concernés seront avertis au moins une semaine à l'avance.

Plan de formation

- Octobre 2009 – Stage de formation théorique des candidats :
 - Pré-requis : avoir minimum 16 ans, être membre de la FEQ depuis 2 ans et détenir une licence provinciale en règle.
 - Participants : tout candidat voulant obtenir sa licence provinciale doit participer au stage de formation théorique. Même s'il a assisté à un stage lors des années précédentes, le candidat se devra d'assister à ce stage théorique.
 - Durée et contenu:
 - Généralité, conventions et code d'éthique : 2h
 - Fautes, sanctions et applications du règlement : 2h
 - Lunch : 1h
 - Règlement spécifique à chaque arme : 4h (1h par arme + 1h Q&A et vidéo)

Coût : 125\$

- Octobre– Décembre 2009 – Observation pratique durant les tournois du circuit provincial de la FEQ :
 - Deux semaines après le stage théorique, chaque candidat se devra de faire parvenir au comité d'évaluation une liste des compétitions auxquels il désire participer. Chaque candidat se devra de choisir au moins 2 compétitions dans les circuits suivants : Circuit des Jeunes, circuit -17 et junior, circuit AAA pour cette période.
 - Le comité s'occupera de faire les assignations selon les critères suivants :
 - Chaque candidat doit arbitrer au moins 2 compétitions dans des circuits différents.
 - Location géographique des compétitions et des candidats
 - Équilibrer les groupes d'arbitres stagiaires entre les différents tournois
 - Un ou plusieurs membres du comité seront présents afin de superviser les candidats. Cette personne a comme tâche d'évaluer, de superviser et d'aider les candidats durant la compétition.
 - Chaque candidat sera rémunéré pour chaque tournoi auquel il participe.
 - La FEQ enverra une semaine à l'avance la liste des arbitres à l'organisateur du tournoi.
 - Dans la semaine suivante, l'observateur se devra d'envoyer une brève évaluation avec chaque candidat présent par courriel et enverra un rapport pour chaque candidat au comité.
- Janvier 2010 - Court stage et évaluation de mi-saison
 - Chaque candidat à l'examen provincial se doit de participer à ce stage.
 - Court exposé (1 à 2 h) où on approfondira certaines notions ou articles du règlement où les candidats ont eu plus de difficulté dans la première partie de la saison.
 - Pré-test écrit.
 - Évaluation individuelle de chaque candidat par le comité :
 - Points forts et points faibles.
 - Actions et règlements à réviser.
 - Le comité se réserve le droit d'éliminer certains candidats dont la performance est beaucoup trop faible ou s'ils sont trop inexpérimentés. Dans cette situation. Ces candidats n'auront pas à déboursé la deuxième tranche de 125\$.

Coût : 125\$

- Janvier 2010 – Mars 2010 – Observation pratique durant les tournois du circuit provincial de la FEQ :
 - Deux semaines après le stage de mi-saison, chaque candidat se devra de faire parvenir au comité d'évaluation une liste des compétitions auxquels il désire participer. Chaque candidat se devra de choisir au moins 2 compétitions dans les circuits suivants : Circuit des Jeunes, circuit -17 et junior, circuit AAA, circuit Domestique pour cette période.
 - Le comité s'occupera de faire les assignations selon les critères suivants :
 - Chaque candidat doit arbitrer au moins 2 compétitions dans des circuits différents.
 - Location géographique des compétitions et des candidats.
 - Équilibrer les groupes d'arbitres stagiaires entre les différents tournois.
 - Un ou plusieurs membres du comité seront présents afin d'évaluer les candidats. Cette personne a comme tâche d'évaluer, de superviser et d'aider les candidats durant la compétition.
 - Chaque candidat sera rémunéré pour chaque tournoi auquel il participe.
 - La FEQ enverra une semaine à l'avance la liste des arbitres à l'organisateur du tournoi.
 - Dans la semaine suivante, l'observateur se devra d'envoyer une brève évaluation avec chaque candidat présent par courriel et enverra un rapport pour chaque candidat au comité.
- Avril 2010 - Examen provincial théorique la fin de semaine précédent les Championnats Provinciaux des Jeunes :
 - Tout candidat voulant obtenir sa licence provincial devra réussir l'examen théorique dont la note de passage est 80% au général et à chaque arme.
 - Questionnaire : Choix multiples.
 - Durée : 3h.
 - Aucune possibilité de reprise.
- Avril 2010 - Examen provincial pratique aux Championnats Provinciaux des Jeunes :
 - Tout candidat voulant obtenir sa licence provincial devra arbitrer à ce tournoi.
 - Les candidats ne seront pas rémunérés pour ce tournoi (tournoi bénéfice et évaluation).
- Mai 2010 – Remise des résultats :
 - Le comité d'arbitrage se rencontrera et révisera toutes les évaluations des candidats à la licence provinciale.
 - Chaque candidat sera contacté par courriel pour lui transmettre les résultats de l'évaluation.
 - Le comité enverra une liste compilée des résultats pour tous les candidats à la FEQ.
 - La FEQ fera parvenir un diplôme d'attestation aux candidats ayant réussi d'ici la fin juin 2010.

**INSCRIPTION : poster à la Fédération d'escrime du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, (Québec) H1V 3R2**

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse courriel _____

Club _____ # membre _____

FRAIS

5 \$ Copie du manuel d'arbitrage

Également disponible gratuitement sur <http://www.fie.ch/Fencing/Rules.aspx> section règlement \$ -----

125 \$ Versement cours théorique et pratique ½ saison Cheque Comptant \$ _____

125 \$ Versement cour théorique (2^e) pratique et examen Cheque Comptant \$ _____

Réservé à la FEQ

Membre provincial en règle

Premier versement reçu le _____

Deuxième versement reçu le _____

INITIALES _____